

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 29 FÉVRIER 2024 COMMISSION CONSULTATIVE POUR UNE VILLE INCLUSIVE

Procès-verbal de la séance de la Commission consultative pour une ville inclusive de la Ville de Québec officiellement convoquée et tenue le jeudi 29 février 2024, de 17 h 00 à 20 h 00 en mode hybride, soit à l'Édifice Andrée-P.-Boucher, 1130, route de l'Église (salle de réception RC-15) ainsi que par visioconférence (Zoom).

- Sont présents :**
- M. David Weiser, président de la commission consultative et conseiller municipal du district du Plateau
 - M^{me} Marie-Pierre Boucher, conseillère municipale du district de Louis-XIV, membre du comité exécutif
 - M^{me} Aimée Dawson, commissaire
 - M. Boufeldja Benabdallah, commissaire
 - M^{me} Guitté Hartog, commissaire (*par visioconférence*)
 - M^{me} Rachel Ruest, commissaire
 - M. Simon April, commissaire
 - M. Martin Lefebvre, directeur. Service des relations citoyennes et des communications
 - M^{me} Manon Collette, secrétaire de la commission et directrice de projet. Service des relations citoyennes et des communications
 - M^{me} Alexandra Mauger, conseillère en consultations publiques. Service des relations citoyennes et des communications
 - M^{me} Sylvie Roy, directrice de la section de l'intervention communautaire. Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire
 - M^{me} Renée Fleury, conseillère en culture. Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire
 - M^{me} Karine Buisnière, technicienne en loisirs. Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire
 - M^{me} Caroline Houde, directrice de la Division du patrimoine. Service de la culture et du patrimoine (*par visioconférence*)
 - M. Frédéric Smith, conseiller à la commémoration. Service de la culture et du patrimoine
 - M^{me} Claudie Desmeules, organisatrice communautaire. Moisson Québec.

- Sont absents :**
- M. Claude Lavoie, conseiller municipal du district de Saint-Rodrigue, président de l'Arrondissement de Charlesbourg
 - M^{me} Amélie Lainé, commissaire
 - M. Briguel Mambou Dos Santos, commissaire
 - M^{me} Isabelle Genest, commissaire
 - M. Juan Mansilla, commissaire
 - M. Mario Gagnon, commissaire

1. Ouverture de la séance

M. David Weiser, président de la Commission consultative pour une ville inclusive, déclare l'ouverture de la séance à 17 h 05. Bien que le quorum ne soit pas confirmé, la séance est maintenue avec les sept (7) commissaires présents.

2. Affaires courantes

2.1. Adoption de l'ordre du jour du 29 février 2024

Le président souligne l'ajout d'un sujet à l'ordre du jour. Il s'agit de la Journée nationale de commémoration de l'attentat à la mosquée de Québec et d'action contre l'islamophobie qui a lieu le 29 janvier de chaque année. M. April souligne l'ajout d'un second sujet, soit le Comité de liaison avec la communauté du tramway. L'ordre du jour est déposé pour adoption. Sur la proposition de M. Simon April, appuyée par M^{me} Rachel Ruest, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

2.2. Approbation du procès-verbal du 14 septembre 2023

Le projet de procès-verbal du 9 novembre 2023 est déposé pour approbation. Sur la proposition de M. Simon April et appuyée par M^{me} Aimée Dawson, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

3. Sujets d'actualité et tour de table

Le président présente les sujets d'actualité : la motion pour la paix, la motion pour la Fête de la Ville de Québec, la journée de travail du 31 janvier 2024 pour la Politique culturelle ainsi que la Journée de réflexion des commissaires prévue le 24 avril 2024. Les deux nouveaux sujets ajoutés à l'ordre du jour sont aussi abordés à la suite des sujets d'actualités.

3.1. Motion pour la paix

À l'automne 2023, les commissaires sont bouleversés par la tragédie humaine qui se déroule en Israël et en Palestine ainsi que par des événements disgracieux entre des citoyens des villes canadiennes. Une motion pour la paix est rédigée et transmise au maire de Québec le 22 novembre 2023. Le 28 février 2024, une lettre du maire est envoyée à M. Weiser en guise d'accusé de réception. Nous retenons que le conseil municipal partage les préoccupations des commissaires et qu'il réaffirme son engagement à ce que ses décisions et ses actions contribuent au vivre-ensemble.



Le maire
Ville de Québec

Le 28 février 2024

Monsieur David Weiser
Président
Commission consultative pour une ville inclusive
Membre du comité exécutif responsable du vivre-ensemble

Objet : Motion pour la paix de la Commission consultative
pour une ville inclusive

Monsieur le Président,

Nous avons bien reçu votre lettre du 22 novembre dernier portant sur l'objet ci-dessus mentionné et nous vous en remercions.

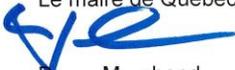
Nous partageons les préoccupations que vous nommez sur la paix dans le monde, et la préservation de la quiétude et de la paix sociale de notre ville. D'ailleurs, depuis 2021, le conseil municipal adopte chaque année en mai une déclaration sur le vivre-ensemble.

La Ville de Québec réitère qu'elle est profondément préoccupée par les guerres, notamment celle qui sévit actuellement en Ukraine, et par la crise humanitaire à Gaza et son impact sur les civils. L'accès rapide et sans entrave de l'aide humanitaire aux civils est essentiel.

La Ville de Québec réaffirme son engagement à ce que ses décisions et ses actions contribuent à l'amélioration constante de la cohésion sociale, et à faire la promotion du vivre-ensemble en tout respect des différents groupes culturels, ethniques et religieux, afin de renforcer le NOUS collectif auquel tous peuvent s'identifier.

La Ville de Québec souhaite que les otages et tous les civils soient traités avec humanité, conformément au droit international.

Veuillez recevoir, Monsieur le Président, nos salutations les meilleures.

Le maire de Québec,

Bruno Marchand

3.2. Motion pour la Fête de la Ville de Québec

À l'automne 2023, les commissaires expriment leur souhait de moderniser la Fête de la Ville de Québec du 3 juillet. La recommandation est que l'événement célèbre la diversité et l'inclusion de toute la population. Une motion est rédigée et transmise au maire de Québec le 30 janvier 2024. Le 28 février 2024, une lettre du maire est envoyée à M. Weiser en guise d'accusé de réception. Nous retenons que le conseil municipal partage le souhait des commissaires. Nous entendons que la Ville est en action afin que les valeurs du vivre-ensemble soient réellement au cœur des festivités.



Le maire
Ville de Québec

Le 28 février 2024

Monsieur David Weiser
Président
Commission consultative pour une ville inclusive
Membre du comité exécutif responsable du vivre-ensemble

Objet : Motion pour la Fête de la Ville de Québec du 3 juillet 2024 de la
Commission consultative pour une ville inclusive

Monsieur le Président,

Nous accusons réception de votre lettre du 30 janvier dernier par laquelle les membres de la Commission consultative pour une ville inclusive nous faisaient part de leur souhait de voir la Fête de la Ville de Québec modernisée afin qu'elle traduise mieux les valeurs du vivre-ensemble.

Les membres du conseil municipal partagent votre souhait. D'ailleurs, la Ville a entrepris une réflexion depuis quelques mois. Des rencontres ont déjà eu lieu avec les responsables, et une analyse complète a été effectuée dans le but d'offrir une programmation rassembleuse et renouvelée à laquelle toute la population pourra s'identifier.

Dès 2024, considérant le 350^e anniversaire du diocèse de Québec et afin de favoriser le vivre-ensemble, des changements seront apportés, notamment concernant la célébration eucharistique. Toutefois, nous souhaitons procéder par étapes, dans le respect des traditions et de l'histoire de la ville. Nous souhaitons aussi que les valeurs du vivre-ensemble soient réellement au cœur des festivités du 3 juillet.

Vous remerciant de votre souci de faire de Québec une ville toujours plus inclusive, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, nos salutations les meilleures.

Le maire de Québec,

A blue ink signature of Bruno Marchand, consisting of stylized initials 'B' and 'M' followed by a horizontal line.

Bruno Marchand

3.3. Politique culturelle 2024-2030 | Journée de travail du 31 janvier 2024

La rédaction de la Politique culturelle est en cours pour son adoption à l'automne. Le 31 janvier 2024 s'est tenue une journée de travail avec 150 personnes du milieu culturel (ExpoCité). M. Simon April et M^{me} Guitté Hartog ont représenté la commission à cette occasion. Ils témoignent de leur participation et de leur point de vue lors de la séance de février.

M. Weiser soulève qu'en marge de l'événement, la Ville et le gouvernement du Québec ont annoncé un investissement de 500 000 \$ pour un programme visant à valoriser l'offre culturelle auprès des jeunes.

M. April souligne que le [Théâtre du Trident](#) se positionne comme étant ouvert, inclusif et à l'écoute. Le théâtre offre une programmation avec des interprètes en LSQ. Des [personnes à mobilité réduite](#) font aussi parties de la distribution.

3.4. Journée de réflexion des commissaires

La ½ Journée de réflexion est le 24 avril 2024 de 13 h 30 à 16 h 30. Le lieu est à confirmer. En prévision de l'événement, un comité organisateur est désigné. Il s'agit de M^{me} Ruest, M. Benabdallah et M. Weiser. Ils sont assistés de M^{me} Mauger et M^{me} Collette. M^{me} Collette coordonne une rencontre du comité organisateur d'ici la mi-mars.

3.5. Comité de liaison avec la communauté du tramway

La Commission consultative pour une ville inclusive siège au Comité de liaison avec trois commissaires délégués. Cependant, tout est en suspend pour le moment et d'ici juin 2024. M. April informe les commissaires que CDPQ Infra est en contact avec des organismes communautaires de la Ville de Québec pour l'avancement de ses travaux.

3.6. Journée nationale de commémoration de l'attentat à la mosquée de Québec et d'action contre l'islamophobie

M. Weiser est approché par le Comité de commémoration citoyenne de l'attentat de la grande mosquée de Québec afin que la Ville s'implique davantage dans l'organisation de la Journée du 29 janvier. La recommandation est d'impliquer la commission dans la réflexion. Entre autres pour préciser le rôle de la Ville ainsi que le message pour donner du sens à la commémoration. Cette recommandation est acceptée à l'unanimité par les commissaires présents. La rédaction d'une motion est envisagée.

Une proposition est de s'inspirer d'autres commémorations. Par exemple, la Ville de Montréal qui est partie prenante à la *Journée nationale de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes*. Une commémoration qui a lieu le 6 décembre de chaque année, depuis le drame à Polytechnique en 1989. [Les activités de commémoration](#) se déroulent sur plusieurs jours et des invitations sont envoyées du Bureau de la mairesse de Montréal.

Cadre de gestion pour les commémorations

M. Frédéric Smith, conseiller à la commémoration au Service de la culture et du patrimoine, est présent lors de la discussion en lien avec « la Journée nationale de commémoration du 29 janvier ». Il précise qu'un cadre de gestion pour les commémorations existe à la Ville, mais qu'une mise à jour est requise.

La recommandation est d'actualiser le document avec la contribution de commissaires. M^{me} Rachel Ruest et M. Boufeldja Benabdallah se proposent pour participer à la réflexion. Une rencontre est à programmer avec M. Frédéric Smith afin de prendre connaissance du cadre de gestion actuel. La rédaction d'une motion est aussi envisagée pour le renouvellement du cadre de gestion en lien avec les commémorations.

4. Pause-repas avec conférence

Le président invite M. Frédéric Smith à présenter le sujet de la toponymie à la Ville de Québec. M. Smith présente le rôle du Comité de commémoration et de toponymie de la Ville de Québec, le cadre normatif, ce qu'est le patrimoine toponymique, les thématiques, la participation citoyenne ainsi que la situation en lien avec les toponymes critiques. La présentation est suivie d'un échange avec les commissaires. Quelques faits saillants :

4.1. La toponymie à la Ville de Québec

Le Comité de commémoration et de toponymie de la Ville de Québec a pour rôle de :

- Donner des avis d'expert : appellation des édifices, rues, avenues, boulevards et autres lieux ou pour un changement à proposer.
- Émettre des opinions sur toutes les questions de nature toponymiques.
- Soumettre ses recommandations au Comité exécutif qui les achemine au conseil de la Ville pour décision finale.
- Veiller à ce que la Ville de Québec respecte les critères de sélection et les règles d'écriture en vigueur.

4.2 Cadre normatif

La gestion de la toponymie à la Ville de Québec s'appuie sur les normes et les pratiques établies par la [Commission de toponymie du Québec](#) (CTQ). En vertu de son mandat, la Commission assure le maintien et l'enrichissement de l'un des caractères vivants de l'héritage culturel québécois, soit sa nomenclature géographique.

M. Weiser remercie M. Smith pour la présentation.

5. Suivis des secteurs

Le président invite M^{me} Sylvie Roy, directrice de la section de l'intervention communautaire, à prendre la parole. Elle est accompagnée de M^{me} Karine Buisnière, technicienne en loisirs ainsi que de M^{me} Claudie Desmeules, organisatrice communautaire chez Moisson Québec. La présentation porte sur la sécurité alimentaire.

5.1. Moisson Québec

La mission de Moisson Québec est d'agir sur l'insécurité alimentaire pour améliorer la qualité de vie des personnes vivant des conditions socioéconomiques difficiles. M^{me} Desmeules présente les objectifs de l'organisme, la provenance des denrées, le portrait de la demande qui augmente, les organismes accrédités ainsi que les sources de financement.

Guide pour l'aide alimentaire aux personnes immigrantes

Pour mieux accueillir les personnes immigrantes dans les distributions alimentaires, Moisson Québec a rédigé un guide. Ce document rassemble l'information pour bien comprendre la réalité des nouveaux arrivants tout en présentant des idées et des outils pour faciliter le dialogue. Voici le lien pour accéder à ce guide qui est une excellente référence pour les organismes du milieu : <https://moissonquebec.com/wp-content/uploads/2022/12/Document-immigrants.pdf>.

5.2. Présentation sur la sécurité alimentaire

M^{me} Sylvie Roy, directrice de la section de l'intervention communautaire présente les responsabilités municipales, les enjeux rencontrés ainsi que le plan d'action. Nous retenons que la Ville n'a pas de responsabilité spécifique en matière d'alimentation ou de sécurité alimentaire. Toutefois, en vertu des lois applicables, elle dispose de leviers afin de favoriser le bien-être de la population, répondre aux besoins des citoyens et porter assistance aux personnes défavorisées. La Ville peut agir pour favoriser un système alimentaire durable ayant un impact positif sur la sécurité alimentaire.

Enjeux soulevés

Le besoin de locaux et le transport; le manque de cuisines communautaires. Elles contribuent à l'accueil et l'intégration des nouveaux arrivants; la santé mentale et l'isolement des gens; la pénurie de main-d'œuvre qui affecte le bénévolat. Il manque de relève; le Frigo-Partage : besoin d'un organisme pour mieux encadrer le programme.

M. Weiser remercie et félicite M^{me} Desmeules, M^{me} Roy et M^{me} Buisnière pour leur présentation et leur travail.

6. Conclusion et mot de la fin

6.1. Sujets divers

- **Sondage de satisfaction 2023** : les faits saillants du sondage sont présentés par M^{me} Manon Collette.
- **Bilan annuel 2023** : les commissaires approuvent le bilan de l'année 2023. La prochaine étape est de transmettre le bilan au maire de Québec. M. Weiser envisage de le déposer lors de la séance du 14 mai 2024 du conseil municipal, soit en amont du 16 mai, Journée internationale du vivre-ensemble en paix.

6.2. Clôture de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, M. Weiser déclare la levée de la séance de la commission consultative à 20 h 00.



David Weiser
Président de la Commission consultative



Manon Collette
Secrétaire de la Commission consultative

APPROUVÉ : À la séance du 25 avril 2024 de la Commission consultative pour une ville inclusive